

RAPPORT  **DÉVELOPPEMENT**
DURABLE 

20
22



RAPPORT **DÉVELOPPEMENT** **DURABLE** **2022**

Eléments de contexte	4
La démarche de développement durable dans la collectivité	4-5
Quelques chiffres clés.....	6-7
Comment lire ce rapport ?	8
Faits marquants 2022	9
Accompagner la transition énergétique	10-11
Aménager durablement le territoire.....	12-13
Habiter durablement	14-15
Développer les mobilités alternatives.....	16-17
Soutenir une économie de transition.....	18-19
Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous	20-23
Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation.....	24-25
Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques	26-27
Respecter la place de la nature	28-29
Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale.....	30-33
Une collectivité exemplaire.....	34-37

Edito

Notre communauté d'agglomération, le Sicoval, poursuit sa construction en insistant plus sur la solidarité, l'innovation et le développement durable.

Nous œuvrons au quotidien pour que notre territoire péri-urbain reste accueillant, bercé par ses différents paysages, aux portes de Toulouse et de la Méditerranée, conjuguant développement maîtrisé et préservation des espaces. Pour conserver une haute qualité de vie, nous ne devons pas être simplement porteurs d'espoir mais créateurs d'avenir, pour tous et encore plus pour les générations futures.

Cela soulève de nombreuses interrogations : Devons-nous laisser vieillir nos villages en accueillant moins de ménages jeunes avec des enfants ?

Devons-nous laisser la majorité des salariés du Lauragais parcourir le territoire tous les jours en voiture pour aller majoritairement travailler sur Toulouse ou à proximité ?

N'y a-t-il pas une voie pour développer économiquement un territoire de façon vertueuse en matière d'environnement, en créant de l'emploi et des moyens afin de maintenir nos équipements publics et le financement des services, tout en imaginant une décroissance de l'impact écologique individuel, sur une terre d'accueil, et sans gaspiller l'espace ?

Ces quelques questions, parmi tant d'autres, structurent nos réflexions. C'est cet équilibre que nous tentons d'atteindre, équilibre qui se concentre en un item : Développement Durable, que nous avons souhaité porter dans notre projet, et qui s'articule autour de cinq grandes transitions :

- > démographique, en affirmant les enjeux péri-urbains de notre territoire : préserver un développement équilibré entre habitat, activités économiques et transports, promouvoir la modération dans la consommation de l'espace ;
- > sociétale, en développant l'autonomie du plus grand nombre à travers les politiques sociales ;
- > écologique, en accélérant notre action en matière environnementale et énergétique, en soutenant une économie de transition et en préservant la biodiversité et la qualité de vie du territoire ;
- > économique, en maintenant les équilibres ;
- > numérique, responsable et sobre, en accompagnant la population et le tissu économique local dans ses nouveaux usages.

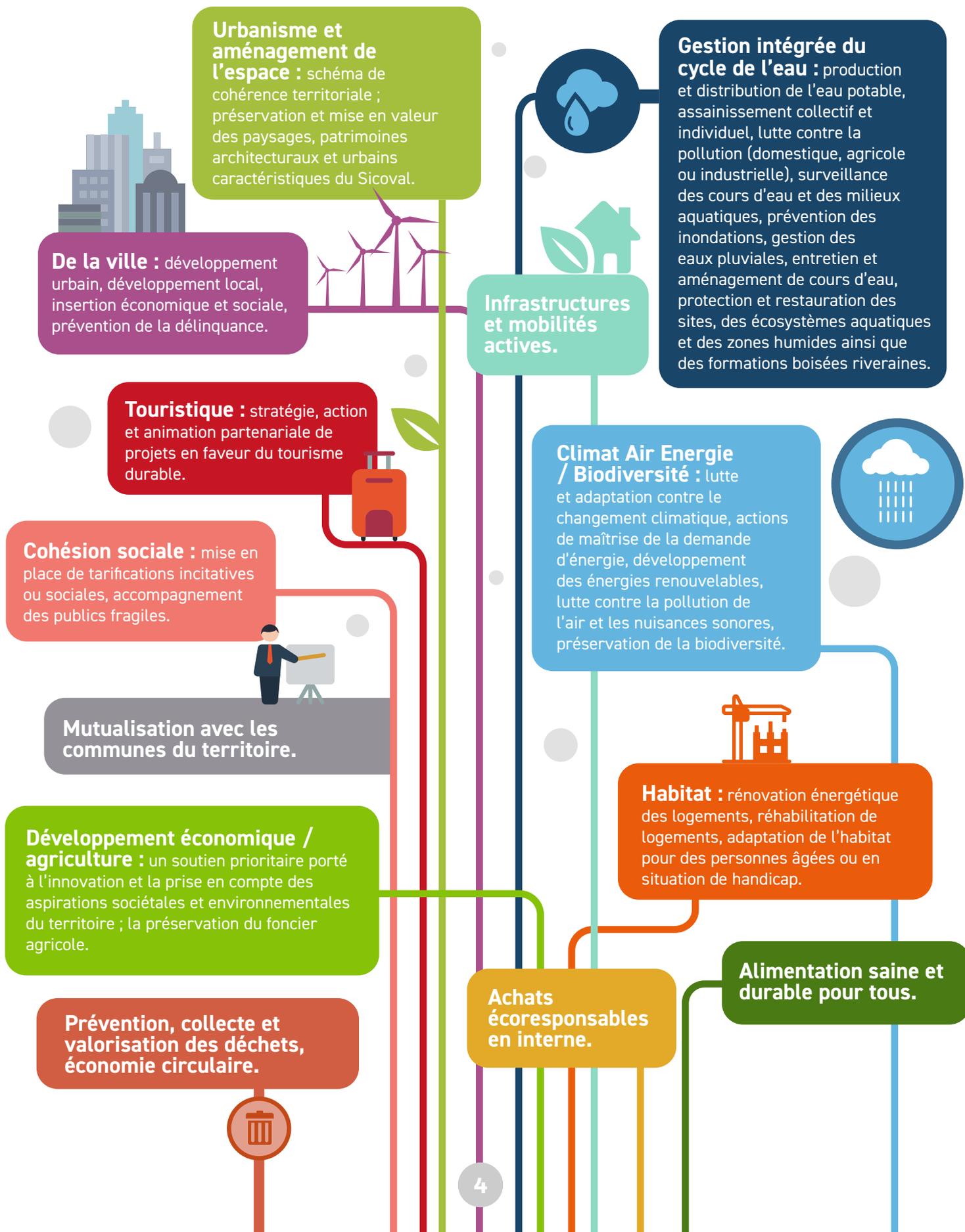
Ce projet et cet équilibre s'illustrent dans nos actions, nos projets présentés dans ce rapport qui développe notre engagement en matière de développement durable dans l'ensemble de nos politiques publiques.

Jacques Oberti, Président du Sicoval



La démarche de développement durable dans la collectivité

La Communauté d'Agglomération contribue au développement durable à travers ses politiques...



...et son Plan Climat Air Energie Territorial 2019-2024.

Le Plan Climat Air Energie Territorial 2019 - 2024 s'inscrit dans la continuité du 1^{er} plan climat adopté en 2012.

Il reconduit la stratégie territoriale visant à lutter contre le réchauffement climatique, développer les énergies renouvelables et maîtriser les consommations d'énergies. Il intègre cependant une nouvelle dimension : la prévention et la réduction des polluants atmosphériques.

À travers ce document, le territoire réaffirme son engagement en faveur de la transition énergétique. En effet, ce PCAET réaffirme des **objectifs particulièrement ambitieux d'ici 2050** puisqu'il vise une **réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre et de 50 % de la consommation énergétique** du territoire (par rapport à 2013) ainsi qu'une **multiplication par 3** (par rapport à 2012) **du recours aux énergies renouvelables** dans les consommations énergétiques du territoire.

Des objectifs qui s'inscrivent dans ceux portés par la Région Occitanie qui ambitionne de devenir la 1^{re} Région à énergie positive d'Europe.

Le PCAET du Sicoval se décline en 5 axes et 17 objectifs stratégiques.

54 actions en découlent dont certaines ont déjà démarré.

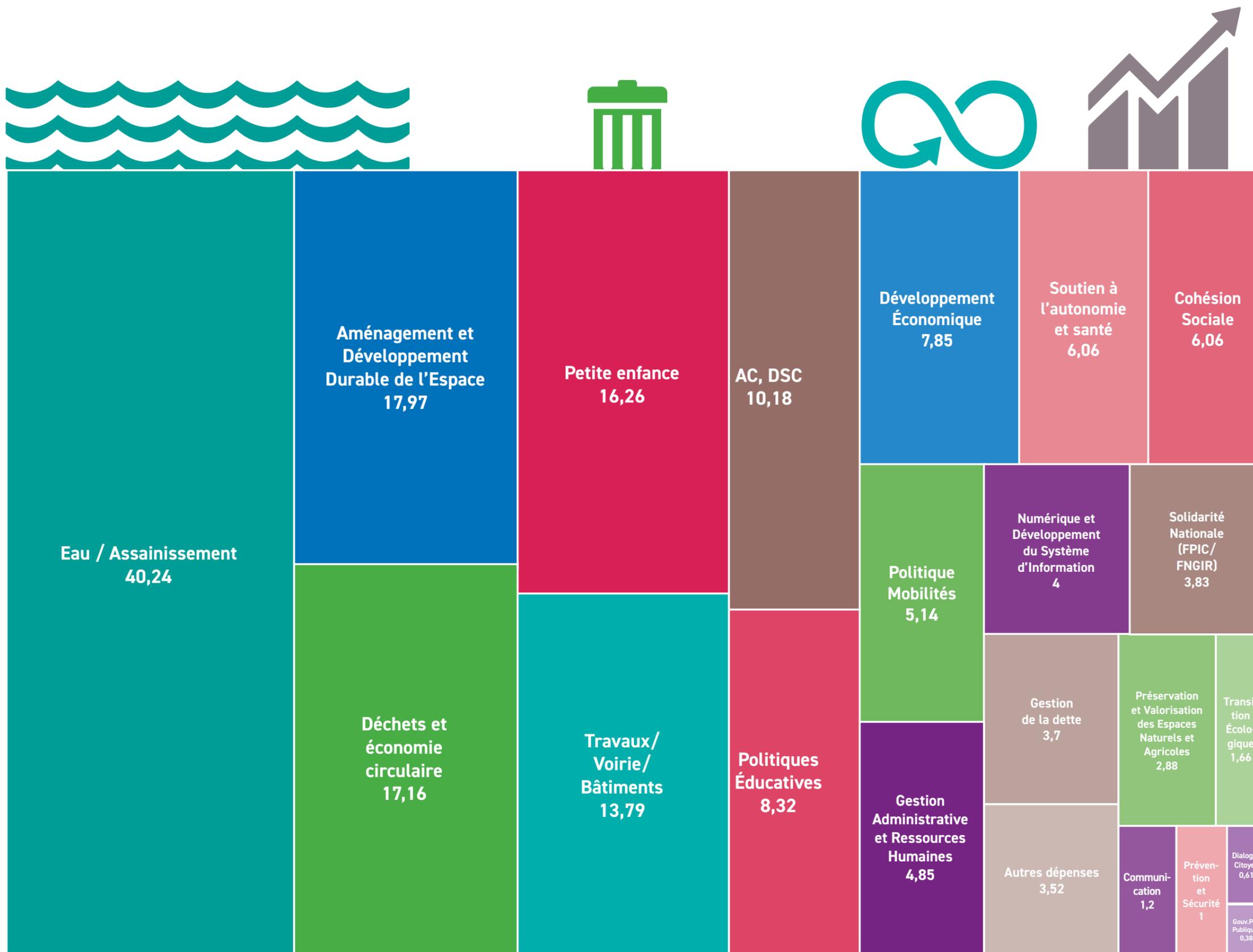


Fin 2022, le niveau d'avancement du plan d'actions PCAET atteignait 80 %.

Le PCAET 2019-2024 est un document cadre et stratégique pour notre Agglo. Les 1^{er} résultats de ce PCAET sont en cours de consolidation pour une présentation au cours de l'année 2023 ou début 2024.

Quelques chiffres clés

Total dépenses 2022 par politiques publiques
(En M€, au réel, fonctionnement et investissement cumulés)



Patrimoine et services urbains

- Eau-Assainissement
- Travaux

Développement Territorial

- Aménagement et Développement Durable de l'Espace
- Développement Économique

Politiques sociales

- Petite Enfance
- Politique Éducative
- Cohésion Sociale
- Soutien à L'autonomie
- Prévention et Sécurité

Politiques environnementales

- Déchets
- Transport et Déplacements
- Préservation et Valorisation des Espaces Naturels et Agricoles
- Transition Écologique

Pilotage et ressources

- Gestion Administrative et Ressources Humaines
- Numérique et Développement du Système d'Information
- Communication
- Dialogue Citoyen
- Gouvernance des Politiques Publiques

Finances

- AC, DSC
- Solidarité Nationale (FPIC/FNGIR)
- Gestion de la dette
- Autres dépenses

Comment lire ce rapport ?

Pour chaque thématique sont présentés les principaux éléments de contexte et d'objectifs portés par le Sicoval, des chiffres clés et certaines réalisations concrètes mises en œuvre en 2022.

Chaque action présentée concourt à une ou plusieurs des cinq finalités du développement durable, renseignées grâce aux pictogrammes suivants :



LUTTER
contre le
changement
climatique



PRÉSERVER
la biodiversité,
les milieux et les
ressources



ASSURER
la cohésion
sociale et la
solidarité entre les
territoires et les
générations



CONTRIBUER
à l'épanouissement
des êtres humains



ENGAGER
des dynamiques de
développement
suivant des modes
de production et de
consommation responsables

La façon dont ces actions sont conduites participe aussi de la construction d'un territoire plus durable et solidaire. Ainsi, **la concertation avec les acteurs** (élus, partenaires, entreprises, associations, citoyens, etc.), lorsqu'elle a eu lieu, **est signalée par la présence de pictogrammes** précisant le niveau de participation mis en place :



INFORMATION
le public/les acteurs locaux
sont informés



CONSULTATION
l'avis du public/des acteurs
locaux est recueilli



CONCERTATION
le public/les acteurs locaux
échangent autour d'un enjeu et
confrontent leurs idées



CO-CONSTRUCTION
Le public/les acteurs locaux
participent à l'action, de sa
définition à sa mise en place et
à son évaluation

Enfin, des éléments budgétaires figurent dans ce rapport aux fins d'être portés à la connaissance des élus de la Communauté d'Agglomération, conformément aux dispositions réglementaires.

Quelle est la finalité de ce rapport ?

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, **rend obligatoire la rédaction d'un rapport annuel** sur la situation en matière de **développement durable** pour toutes les collectivités locales et **intercommunalités de plus de 50 000 habitants**.

Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation aux élus préalablement au débat sur les **orientations budgétaires**. Il est une opportunité pour mettre au cœur des discussions les enjeux du développement durable et les moyens mobilisés/à mobiliser par la collectivité pour y répondre.

Il illustre, à travers quelques actions significatives, **l'engagement de la collectivité en matière de développement durable**. Synthétique, il ne prétend pas à l'exhaustivité. Elaboré avec l'ensemble des services, il est le **fruit d'un travail collectif et participatif**.

FAITS MARQUANT 2022



Accompagner la transition énergétique

Contexte et objectifs



Le Sicoval s'engage dans la réduction de la consommation d'énergie (sobriété et performance), l'augmentation de la production d'énergie renouvelable (EnR) et l'innovation énergétique. L'habitat et le secteur tertiaire en sont les cibles prioritaires. Le Sicoval répond aux enjeux de massification des rénovations énergétiques performantes, d'appui au déploiement des énergies renouvelables (bois énergie, solaire (photovoltaïque et thermique), aérothermie et géothermie « basse énergie »), d'accompagnement de la gestion intelligente des réseaux énergétiques et de développement des réseaux de calories (chaud et froid) à base d'énergies renouvelables sur le territoire.



L'ASLH de Castanet-Tolosan

Dominique Lagarde, Vice-Président en charge des travaux, de la voirie et du patrimoine bâti



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Nous avons inauguré l'année dernière le nouvel ALSH O'Lac situé à Castanet-Tolosan, un bâtiment de 2 000 m² destiné à accueillir 300 enfants. Il s'agit du premier bâtiment à énergie positive de ce type et de cette taille en région Occitanie, qui dépasse les exigences de la nouvelle réglementation énergétique RE2020. Ce niveau de performance est atteint grâce à des partis pris architecturaux très innovants : le bâtiment entièrement en bois ne contient pratiquement pas de béton, il est parfaitement isolé avec un toit terrasse en fibres végétales et une enveloppe de 10 cm en fibre de bois, et le stationnement est mutualisé avec un équipement communal voisin, ce qui a évité d'imperméabiliser des surfaces supplémentaires en construisant un parking. L'alimentation énergétique fait principalement appel à des panneaux photovoltaïques pour l'électricité et à la géothermie pour le chauffage et la climatisation. Cette conception permet de prendre de l'avance sur le décret tertiaire qui impose de diminuer les consommations énergétiques des bâtiments de 40 % en 2030, de 50 % en 2040 et de 60 % en 2050.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

À l'été 2023 commencera la construction d'un bâtiment de restauration attendant qui permettra aux enfants de prendre leurs repas sur place. Malgré l'obligation de

construire un plancher en béton, il vise également une très haute performance énergétique (E4 C1). Au-delà de ce projet, nous nous projetons plus globalement dans le cadre du décret tertiaire qui nécessitera dans les prochaines années un programme important de travaux d'amélioration des performances énergétiques et d'isolation sur le patrimoine du Sicoval. Nous sommes actuellement en discussion dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement pour acquérir une vision à court et moyen terme des travaux à engager en priorité. En fonction des arbitrages réalisés, certains pourront commencer dès cette année. ”



ENOGEO, la première Société par Actions Simplifiée pour une boucle d'eau tempérée géothermale



Pour apporter chaleur et fraîcheur vertueuses au « Village Numérique » du projet Enova-Labege-Toulouse, le Sicoval et ENGIE Solutions ont créé la première société de production d'énergies renouvelables destinée à un projet de boucle d'eau tempérée en France. Particulièrement adapté au quartier en construction, ce projet fondé sur des sondes géothermiques permettra dès 2025 d'apporter chaleur et fraîcheur à base d'énergie renouvelable issue de la géothermie à un futur centre majeur d'innovation et d'expérimentation au service des entreprises.

Chauffer et rafraîchir les entreprises en circuit-court grâce à une énergie verte

Le projet consiste en la mise en œuvre d'une boucle d'eau tempérée à énergie géothermique qui alimentera en chaleur et fraîcheur les bâtiments du quartier Enova-Labege-Toulouse, dont la construction s'échelonne entre 2023 et 2031.

Concrètement, les calories naturellement présentes dans le sol seront captées par les 116 sondes géothermiques verticales et circuleront à travers le réseau de la boucle d'eau tempérée. Les pompes à chaleur, présentes dans les locaux techniques au pied des bâtiments raccordés, utiliseront ces calories pour produire du chaud et du froid. Grâce à cette solution vertueuse et locale, le

projet bénéficiera d'un taux de couverture de 100 % par les pompes à chaleur géothermiques, sans recours aux énergies fossiles.

Les bâtiments du Village Numérique qui seront alimentés représentent une surface de plancher totale de 66 000 m². À terme, le quartier Enova-Labege-Toulouse devrait accueillir près de 500 000 m² de bureaux, de commerces et de logements.

En s'appuyant sur des acteurs locaux et sur l'expertise de la société ENGIE Solutions, la SAS ENOGEO assurera la conception, le financement, la réalisation, l'exploitation et la maintenance de la boucle d'eau tempérée durant 31 ans.

CHIFFRES CLÉS :

- 116 sondes géothermiques verticales
- 100 % de taux de couverture par les pompes à chaleur géothermiques
- 528 t de CO₂ évitées par an soit 3 540 allers-retours Paris-Toulouse en avion
- 66 000 m² de plancher

Et aussi



→ DÉMARCHE POUR LA DÉFINITION D'UNE STRATÉGIE D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans le cadre du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) adopté en 2019, la démarche d'adaptation est complémentaire des actions d'atténuation du changement climatique, toutes deux inscrites dans l'axe trois du PCAET.

L'ADEME a développé un outil « TACCT » (Trajectoires d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires) dédié aux collectivités pour élaborer une stratégie d'adaptation et propose un accompagnement de cinq territoires pour tester cette démarche et créer un référentiel de contextes territoriaux différents. Le Sicoval a été sélectionné pour être accompagné, en tant que territoire périurbain.

Dans ce cadre, le Sicoval s'est engagé le 5 février 2022 avec l'ADEME sur la définition de sa stratégie d'adaptation au changement climatique via la démarche TACCT.

Cette démarche dédiée aux collectivités, permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

L'ADEME met à disposition de la collectivité un prestataire pour l'accompagner sur une durée de 2 ans maximum dans **l'élaboration du diagnostic de vulnérabilité** du territoire, l'élaboration de la **stratégie d'adaptation** et la **mise en place opérationnelle des premières actions**. La démarche propose pour chacune des trois étapes, un cadre d'analyse permettant de structurer le travail à mener avec les acteurs et partenaires extérieurs, en se posant les bonnes questions.

Aménager durablement le territoire

Contexte et objectifs



Pour contribuer à l'atténuation du changement climatique, le Sicoval s'est fixé un cap : réduire à l'horizon 2050 ses émissions de gaz à effet de serre de 60 % par rapport à 2013 et diminuer son empreinte carbone grâce à des actions sur les mobilités, l'urbanisme, les bâtiments. L'adaptation au changement climatique est quant à elle envisagée à travers la préservation de la biodiversité, de la ressource en eau et des espaces naturels et agricoles, l'adaptation de l'urbanisme (confort d'été par exemple), l'appui à une production locale et la solidarité.



Le Rivel, une zone d'activité à énergie positive

Bruno Movicato, Vice-Président en charge de l'aménagement et de la politique foncière



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

La ZAC du Rivel prévoit l'aménagement d'un pôle d'activité d'une centaine d'hectares dédié à l'agro-industrie, au développement durable à la construction écoresponsable sur les communes de Montgiscard et Baziège. Le Sicoval porte une forte ambition environnementale sur ce projet, qui deviendra la première zone d'activité à énergie positive de la région Occitanie. A ce titre, la ZAC du Rivel a reçu en 2022 le label Quartier Durable Occitanie et elle a été l'une des 2 zones lauréates de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Démonstrateur



Ville Durable au niveau national. L'obtention de telles distinctions au niveau de la phase d'étude engage le Sicoval sur des objectifs très élevés en matière de protection de la biodiversité et de réduction des impacts environnementaux dans toutes les dimensions du projet : aménagement routier, utilisation du foncier, mutualisation des moyens de production et de stockage de l'énergie entre les futures entreprises qui s'installeront...

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

L'opération est actuellement en phase d'étude. A la suite du diagnostic archéologique réalisé en 2022, des fouilles sont réalisées sur le site. Dans le cadre de l'AMI Démonstrateur Ville Durable, nous sommes accompagnés par plusieurs bureaux d'études pour réaliser des études sur différentes actions innovantes dans le domaine de l'aménagement. La réflexion en cours porte sur des thématiques diverses telles que l'éclairage public intelligent, la récupération des eaux pluviales, ou encore la voirie. Cela représente au total une trentaine d'actions qui pourront déboucher sur des réalisations innovantes. La fin de l'année verra également le lancement des travaux préparatoires à la création d'une route départementale et d'un pont au-dessus de la voie ferrée en remplacement du passage à niveau existant, afin de fluidifier et de sécuriser la circulation. L'aménagement de la ZAC du Rivel se déroulera en trois phases étalées sur une dizaine d'années. ”



Le plan paysage : se donner les moyens de réfléchir et d'agir concrètement sur son cadre de vie.

Dominique Sangay, Vice-Présidente en charge de l'urbanisme stratégique et réglementaire

Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Le plan paysage a pour objectif de mieux prendre en compte dans les politiques d'aménagement la question du paysage, et plus largement du cadre de vie, dans un contexte réglementaire de plus en plus complexe, avec la loi Climat, le Zéro artificialisation nette et le SCOT. Sans caractère prescriptif, il permet d'avoir une vision partagée entre les différentes communes de l'Agglo, sur un territoire extrêmement diversifié entre secteurs ruraux et périurbains. Le plan de paysage pourra notamment nous servir de boussole pour la construction du projet d'aménagement intercommunal. L'année 2022 a vu le lancement de cette démarche, avec la participation très active de la population et des acteurs du territoire. La phase de diagnostic a démarré au mois de septembre lors du Campestral et des Randovalés à Aureville, durant lesquels de nombreuses personnes ont apporté leur contribution sur leur perception du paysage du Sicoval. Elle s'est ensuite prolongée sous la forme d'événements de type ateliers et balades avec des élus et des habitants, organisés par le bureau d'études spécialisé Cittanova en collaboration avec le service de l'urbanisme de l'Agglo.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

A partir de cet état des lieux qui a permis d'affiner la perception de notre paysage rural et urbain, nous sommes entrés en 2023 dans la 2^e phase, qui consiste à déterminer des objectifs de qualité paysagère. La réflexion porte sur divers thèmes comme la préservation du cadre de vie qui est un élément d'attractivité du territoire, le patrimoine naturel, mais aussi le patrimoine bâti. Cette étape comporte également une forte dimension participative. En plus des différents ateliers organisés, une camionnette ira à la rencontre des habitants tout au long du printemps pour recueillir leurs suggestions, et nous travaillons également auprès du public jeune. Dans un 3^e temps, nous élaborerons des fiches actions dans le courant de l'année prochaine pour atteindre les objectifs définis. Cette démarche a pour but de susciter la plus grande adhésion, de sorte que chacun s'approprie le plan de paysage et l'intègre à ses réflexions d'aménagement et de construction. ”

CALENDRIER DU PLAN PAYSAGE

SEPT. 2022 - FÉV. 2023

ÉTAT DES LIEUX DES PAYSAGES DU TERRITOIRE

- Balades paysagères : recueil des éléments de paysages marquants,
- évènement de restitution et d'échanges.

FÉVRIER-AOÛT 2023

DÉFINITION DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE

- Rendez-vous sur les marchés pour recueillir les suggestions des habitants,
- balades paysagères : recueils des éléments qui devraient être intégrés au Plan de paysage.

SEPT. 2023 - JANV. 2024

DÉFINITION DU PLAN D'ACTION

- Atelier rencontre entre élus et habitants pour définir des actions,
- exposition : retour en image sur la démarche.

JANV. 2024

ADOPTION DU PLAN DE PAYSAGE

- Mise en œuvre.



Habiter durablement

Contexte et objectifs



La croissance démographique du Sicoval est particulièrement dynamique : chaque année en moyenne, le territoire accueille plus de 1 000 nouveaux habitants. À ce phénomène s'ajoutent ceux de la décohobitation familiale, des difficultés sociales ou du vieillissement de la population. Pour permettre à tous les habitants de trouver un logement adapté à leurs besoins et à leurs parcours de vie dans un cadre de qualité, le Sicoval mène une politique Habitat organisée autour de deux injonctions qu'il convient d'équilibrer : produire des logements diversifiés et de qualité pour tous et, dans le même temps, garantir la qualité de vie grâce à la préservation d'espaces naturels.

Améliorer le confort des logements



Le Sicoval a mis en place, en partenariat financier avec l'Anah, un Programme d'Intérêt Général (PIG) destiné à **accompagner et financer les propriétaires occupants modestes et très modestes ainsi que les propriétaires bailleurs** dans les travaux d'amélioration de leurs logements anciens **de plus de 15 ans**.

Le PIG intervient sur **3 thématiques** :

- lutte contre la précarité énergétique,
- adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap,
- lutte contre l'habitat indigne.

Les foyers éligibles au programme, bénéficient d'un **accompagnement technique et administratif gratuit** par le bureau d'études : aide dans la définition du projet, mobilisation de toutes les subventions possibles, et aide dans la recherche de financements, de prêts bonifiés...

Tous les **propriétaires occupants ou usufruitiers d'un logement ancien** (achevé depuis plus de 15 ans) occupé à titre de résidence principale, peuvent bénéficier de cet accompagnement sous conditions de ressources Anah. Mais aussi les **propriétaires bailleurs d'un logement locatif achevé depuis plus de 15 ans** qu'ils souhaitent rénover dans le cadre d'un conventionnement Anah. Ils s'engagent alors à louer leur bien à un loyer plafonné à des locataires sous plafond de ressources en signant une convention Anah qui leur permettra de défiscaliser une partie de leurs revenus locatifs durant 6 ans.

AVANT

APRÈS

AVANT

APRÈS



Le programme local de l'habitat (PLH)



Pablo Arce, membre associé du bureau, en charge de l'accueil des gens du voyage et de la politique locale de l'habitat



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

En 2022, le Sicoval a engagé la démarche d'élaboration de son 5^e PLH pour la période 2024-2029. Il s'agit d'un document réglementaire qui s'impose aux intercommunalités. Il doit être compatible avec le SCOT, et les documents d'urbanisme des communes doivent s'y conformer. Le PLH se compose de 3 parties un diagnostic du territoire en termes de logements, des orientations stratégiques définissant la politique d'habitat et de peuplement et un programme d'actions. L'année 2022 a été consacrée au diagnostic. C'est un travail mené en concertation étroite avec les 36 communes de notre Agglo. Nous sommes allés à leur rencontre par bassin de vie et par zone géographique pour recueillir leurs problématiques et leurs spécificités. Ce diagnostic, en cours de finalisation, se fait en complémentarité avec des politiques de peuplement et d'aménagement du Sicoval, et d'autres documents comme le Plan Paysage. Au mois de novembre, un atelier organisé avec l'AUAT a réuni élus, bailleurs sociaux, associations et professionnels pour aborder toutes les thématiques du logement sur le territoire. Les communes tiennent une place

prépondérante dans cette concertation, et nous nous donnons le temps de dresser un diagnostic commun, pour que le PLH soit un programme de territoire partagé.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Cette année, nous terminons le diagnostic et nous déterminons les orientations du PLH. Concrètement, cela consiste à définir des objectifs chiffrés d'accueil de population, de construction de logements que nous pourrions évaluer tout au long de ce programme et jusqu'en 2029. Ces orientations seront validées le plus collectivement possible avec les communes, et ensuite nous travaillerons sur le programme d'actions pour y parvenir, qui sera présenté début septembre. La volonté est d'apporter une réponse structurée à tous les besoins de logement qui se présentent, en tenant compte de la forte dynamique démographique et économique du territoire, de l'augmentation des prix du foncier, mais aussi de contraintes réglementaires comme la loi « Zéro Artificialisation Nette. ”



Et aussi

→ LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Dans un esprit de simplification et d'efficacité de l'action publique au plan local, l'État a demandé aux territoires de se doter d'une **politique d'attribution des logements sociaux**. Celle-ci a pour objectif de **fixer des priorités** en matière de peuplement, en coordination avec la politique de production de logements sociaux.

À l'échelle du territoire du Sicoval, la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux s'appuie sur **5 orientations** :

- renforcer l'accueil des **publics prioritaires** (personnes handicapées, victimes de violences intra familiales...) et particulièrement modestes,
- accueillir les ménages fragiles en favorisant la **mixité sociale** et la **solidarité territoriale**,
- faciliter le **parcours résidentiel** dans et vers le parc social,
- relancer la **production de logements sociaux** en l'adaptant aux besoins identifiés dans la politique intercommunale d'attribution des logements sociaux,
- garantir un **droit à l'information** aux demandeurs de logements sociaux.

Ces 5 grandes orientations répondent à des **constats partagés sur le territoire** :

- une part modeste de logements « à bas loyer » ne permettant pas de répondre aux besoins des publics les plus fragiles,
- un délai d'attente moyen de 20 mois pour les demandeurs, en particulier sur les logements type T1/T2 ou T5 et plus,
- un turn-over quasi inexistant, les demandes de changement pour un logement plus adapté étant également très longues à satisfaire,
- la nécessaire prise en compte des équipements et des services présents sur les communes lors de l'attribution d'un logement aux ménages les plus en difficultés,
- les difficultés rencontrées par les demandeurs de logements sociaux dans leur démarches...

C'est la **Conférence intercommunale du logement** (CIL) qui est chargée de veiller à la mise en œuvre de cette politique locale, en cohérence avec les objectifs nationaux.

Développer les mobilités alternatives

Contexte et objectifs



L'engagement constant de l'Agglo en matière de développement et de soutien aux mobilités décarbonnées se traduit aujourd'hui dans sa politique de transition écologique, son Agenda 21 et son Plan climat air énergie territorial (PCAET). Le Sicoval déploie sur son territoire une offre de mobilités actives et d'intermodalité.

L'enjeu : accompagner l'arrivée de deux ouvrages majeurs sur le territoire, la Connexion ligne B (CLB) et la 3^e ligne de métro.

Lancement des travaux du métro

Le Sicoval est confronté, comme l'ensemble de la grande Agglo toulousaine, à de forts enjeux de circulation. Son dynamisme exige une solution économique, fiable, rapide et confortable pour améliorer la qualité des déplacements domicile-travail. Cette solution arrive : deux lignes de métro, grâce auxquelles les très nombreux salariés des zones d'activités et les habitants seront connectés dès 2027 à l'ensemble du réseau de transports en commun, à 5 gares ferroviaires ainsi qu'à l'Aéroport Toulouse-Blagnac en quelques minutes.

Le projet est entré en phase opérationnelle : les premiers travaux du métro ont commencé au premier semestre 2022.

Dans le cadre de la 3^e Ligne de métro à Labège : des travaux préparatoires sont nécessaires avant le début des travaux de génie civil. Ils permettent la libération des emprises nécessaires (éléments de voiries, mobiliers urbains, enlèvement d'arbres...) ainsi que des déplacements de réseaux souterrains.

Dans le cadre de la Connexion Ligne B Labège / Ramonville St-Agne : depuis octobre 2022, le Parc Relais du métro à Ramonville Saint-Agne est réduit pour permettre aux travaux de connexion de la Ligne B à la future 3^e ligne de métro d'avancer. Afin de faciliter les déplacements, plusieurs alternatives vous sont proposées pour rejoindre cette station de métro pendant les travaux : bus, Linéo, TAD, vélo, covoiturage...

CALENDRIER DE RÉALISATION

- > **2022** : début des chantiers Connexion Ligne B (CLB) et 3^e ligne de métro
- > **2023** : creusement des stations
- > **2024** : livraison de la 1^{re} rame
- > **2026** : pose des 1^{ers} rails et aménagement des stations
- > **2027** : essais et mise en service de la CLB
- > **2028** : essais et mise en service de la 3^e ligne de métro.



Les aménagements cyclables



Christophe Lubac, Vice-Président en charge des transports, des déplacements et des mobilités actives



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Dans la continuité des ambitions affichées les années précédentes, l'Agglo a lancé la révision du schéma cyclable adopté en 2021 pour la période 2021-2030. Plusieurs ateliers de concertation réunissant élus, associations d'usagers et experts ont travaillé sur l'accélération du développement des infrastructures cyclables sur le territoire. Cette évolution tient compte des changements d'habitudes des habitants, plus nombreux à utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens depuis la crise sanitaire, et d'un contexte financier plus favorable avec l'instauration de nouvelles aides au développement des mobilités douces. Alors que le schéma actuel prévoit la réalisation de 1.2 million d'euros annuels TTC de travaux pour la réalisation d'aménagements cyclables, nous souhaitons nous diriger vers un objectif de 3.4 millions annuels TTC. Cela représentera un investissement total de 27 millions d'euros TTC sur la période 2021-2030 et un triplement des pistes cyclables aménagées, permettant de passer de 100 km à 300 km. En 2022, 1.9 km ont été réalisés, dont le nouveau tronçon entre Pompertuzat et Deyme.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

En 2023, nous finalisons l'élaboration de ce schéma révisé qui confirmera les ambitions du Sicoval, et notamment le montant des investissements annuels. J'ajoute que la politique cyclable de l'Agglo ne se limite pas à la construction de nouvelles pistes. De nouveaux investissements sont prévus pour entretenir le réseau existant, à hauteur de 150 000 € par an. Ces travaux visent à maintenir les installations en bon état, mais aussi à améliorer les continuités, de manière à permettre une pratique du vélo dans les meilleures conditions et en toute sécurité. De nouveaux stationnements seront également implantés, et plusieurs actions d'incitation sont renforcées comme le prêt de cycles aux particuliers et la sensibilisation des plus jeunes dans les écoles. ”



Et aussi

→ TRAVAUX DES GARES DE LABÈGE

Pour accueillir des **rames TER nouvelle génération et offrir davantage de confort aux voyageurs**, SNCF Réseau a réalisé des travaux d'allongement de quais dans les **gares de Labège-Innopole et Labège-Village**.

À la gare de **Labège-Innopole**, les travaux se sont déroulés du **22 août au 7 octobre 2022**. En gare de Labège-Village, les opérations ont eu lieu du 19 septembre au 10 novembre 2022. Les deux chantiers se sont déroulés **principalement la nuit**, du lundi soir au vendredi matin, de 21h à 6h pour éviter les nuisances. **Quelques opérations, ponctuelles, ont eu lieu en journée.**

Les équipes de SNCF Réseau ont été sensibilisées à la nécessité de limiter les nuisances au maximum, mais le chantier a pu être facteur de poussière et de bruit.

Soutenir une économie de transition

Contexte et objectifs



Le Sicoval est engagé dans une démarche innovante pour accompagner et soutenir une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales. L'agglomération veut démontrer par des actions concrètes que l'écologie est un moteur de l'économie permettant de développer l'emploi local (structuration de filières, développement de nouvelles formations). Le Sicoval agit aux côtés de tous les acteurs du territoire, publics comme privés, pour traduire concrètement la transition écologique sur des projets au service du quotidien des habitants et des salariés de son territoire.



La concertation tourisme

Laurent Chérubin, Vice-Président en charge du développement et de l'animation économique, de la tourisme, du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

L'année 2022 a vu le lancement du 2^e schéma de développement touristique du Sicoval. Cette action part du bilan du premier schéma, sur la période 2018-2022, qui se donnait pour objectif de créer une stratégie de promotion touristique du territoire, de fédérer et d'accompagner les acteurs et de travailler sur une relance économique de la filière tourisme. Cela s'est traduit par la création d'une marque "Destination Sud-Est Toulousain", qui affiche nos valeurs et ambitions autour de quelques axes forts : une histoire et un patrimoine, le Canal du Midi qui traverse notre territoire, un esprit sport et nature, et bien sûr le tourisme d'affaires autour de Diagora qui génère chaque année 150 000 nuitées d'hôtel. Le nouveau schéma 2023-2027 visera à mettre ces ambitions en actes, en travaillant aussi sur la transition durable de la filière, mais aussi en progressant sur les points d'amélioration mis en évidence dans le bilan. Cela faisait l'objet de la concertation menée en 2022, qui a associé les élus des communes et les acteurs du secteur lors de 4 rencontres du tourisme qui ont réuni une centaine de participants à Labège, Aureville et Montlaur.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

En 2023, le schéma 2023-2027 prend forme : nous travaillons actuellement à la construction du nouveau projet, en continuant à impliquer fortement les acteurs du secteur, représentant les quelque 200 professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et des services. Les réunions régulières que nous organisons sont essentielles pour les écouter, connaître leurs ambitions et les traduire dans le schéma. Ce lien fort entre l'Agglo et les professionnels permet de construire avec eux un projet partagé pour ancrer et valoriser la destination Sud-Est Toulousain. À l'issue de cette co-construction, le nouveau schéma pourra être soumis à la délibération des élus du Sicoval dans le courant de l'année. ”



Le mois de l'économie sociale et solidaire



Catherine Gaven, Vice-Présidente en charge de la cohésion et de l'innovation sociales, et de la politique de la ville



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Le Sicoval construit actuellement sa stratégie de développement et de promotion de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Dans ce cadre, nous avons saisi l'occasion du mois de l'ESS, en novembre 2022, pour mettre en lumière des initiatives existantes dans ce secteur, qui représente entre 10 et 15 % des emplois sur notre territoire. Au travers de 5 films, nous avons présenté 5 acteurs locaux de l'ESS et la manière dont chacun contribue à la transition démographique, sociétale, écologique, économique et numérique. Nous voulions aussi montrer la diversité des acteurs dans ce domaine, aussi bien sur le type de structure que sur leur implantation qui concerne les villages autant que les villes. Plusieurs événements ont également eu lieu au Périscope situé à Ramonville Saint-Agne, que l'Agglo a l'ambition de faire évoluer en un véritable pôle ressources de l'ESS sur le territoire, en complémentarité avec les Ateliers 31 du Conseil Départemental. Nous avons ainsi lancé « Les mardis de l'ESS » pour permettre à des structures innovantes de faire découvrir leurs activités lors d'ateliers d'échange. Le 29 novembre, une journée animée par des élus des communes et des techniciens du Sicoval

a réuni de nombreux partenaires pour échanger sur les enjeux de l'ESS.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Nous finaliserons cette année notre stratégie, autour de laquelle nous avons mobilisé des partenaires institutionnels, des acteurs de l'ESS, les services du Sicoval, en associant aussi les habitants par le biais du CODEV. Nous sommes sur une démarche très participative qui permettra de dégager un ensemble d'actions pour accompagner les porteurs de projets et les communes dans les projets d'ESS, sensibiliser et former les élus et les habitants, faciliter le maillage des acteurs sur le territoire et valoriser les initiatives sociales et solidaires. La réflexion est également engagée pour donner une place importante à l'ESS dans le projet d'extension du Parc du Canal. Ce plan, après avoir été validé en conseil communautaire, sera lancé officiellement lors du prochain mois de l'ESS. ”

Le Sicoval et la CCI de Toulouse s'engagent pour un développement économique durable

Le 19 octobre 2022 Jacques Oberti (Président du Sicoval) et la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Toulouse, représentée par Patrick Piedrafitra (Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse), signaient une convention de partenariat en faveur du développement économique sur le territoire de l'Agglo.

Une signature, qui réaffirme une nouvelle fois l'engagement du Sicoval aux côtés de ses entreprises et en faveur d'une politique économique de proximité, équilibrée et diversifiée.

Depuis sa création, l'Agglo mène une politique de développement économique engagée et durable sur son territoire.

Avec cette signature, le Sicoval et la CCI de Toulouse souhaitent œuvrer de concert, en rapprochant leurs compétences et leurs initiatives afin de créer les conditions favorables au renforcement du tissu économique de l'Agglo. Les deux acteurs ont ainsi décidé d'organiser leur coopération en :

- partageant leur expertise et leur expérience,
- renforçant la transversalité de leurs actions et les rendant plus lisibles,
- favorisant l'échange de leurs informations,
- portant une vision commune et/ou concertée,
- coopérant pour renforcer la compétitivité des entreprises en les accompagnant dans leur transformation numérique.

Une fois par an, les deux signataires se réuniront afin de faire un point global sur les actions menées, prévoir d'éventuels aménagements et déterminer les actions de l'année à venir.



Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous

Contexte et objectifs



Entre villes et campagnes, marchés de plein vent et producteurs locaux, le Sicoval est le terreau idéal pour le développement d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) qui aborde l'alimentation sous toutes ses formes : aménagement de l'espace, notamment agricole, accès à une alimentation de qualité et de proximité, environnement, santé, gastronomie... La présence d'un pôle majeur d'enseignement et de recherche dédié à l'agriculture et à l'alimentation sur l'Agrobiopole (Auzeville-Tolosane / Castanet-Tolosan) constitue également un atout pour sa mise en œuvre. L'agriculture représente environ 58 % de la superficie de l'agglomération avec 260 exploitations en grandes cultures, élevage, maraîchage. Près de 126 agriculteurs exploitants approvisionnent les habitants en viande, fruits et légumes, produits laitiers, produits de la ruche, ou encore épices comme le safran.



Le Projet alimentaire de territoire



Pascal Chicot, Vice-Président en charge de la biodiversité, de la transition énergétique et du projet alimentaire de territoire

Quelles actions ont été menées en 2022 ?

En 2022, le Sicoval a voté le Projet alimentaire de territoire pour la période 2022-2027. Il s'agit d'un programme d'actions autour de 7 grands axes, qui vise à rapprocher la production alimentaire des consommateurs, et à permettre à tous les habitants d'avoir accès à une alimentation plus saine et à des coûts raisonnables. Les actions du PAT couvrent une diversité de thématiques comme la logistique, l'installation d'agriculteurs sur le territoire ou encore les accompagnements pour faire évoluer les pratiques agricoles. Certaines sont portées directement par le Sicoval, d'autres par des partenaires, mais avec le soutien de l'Agglo. Le volet agricole est très important, car l'agriculture constitue la première brique de tout projet alimentaire. Le PAT résulte d'un processus d'élaboration de 2 ans, initié par un diagnostic de territoire, et de nombreux ateliers pour recueillir la parole des différents acteurs de l'alimentation, des agriculteurs, d'opérateurs comme la SAFER, et également des habitants. Cette démarche de co-construction nous a permis d'arriver à un consensus sur les actions à mener. Avant même la finalisation du PAT, le Sicoval a accompagné plusieurs actions sur le territoire, avec le soutien de l'Etat au travers du Programme national pour l'alimentation et du plan France Relance.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Le PAT est entré en phase opérationnelle cette année. Pour en assurer le suivi, nous avons construit avec les différents partenaires concernés une instance dédiée, le Conseil des acteurs de l'alimentation, qui s'est réuni pour la première fois en mars. Ses membres auront pour mission d'analyser les projets présentés, de conseiller et d'orienter les personnes et les structures qui les portent, par exemple en identifiant des freins éventuels ou la possibilité d'accès à un soutien matériel. Ce comité pourra également éclairer les décisions des élus du Sicoval en lien avec le PAT lorsque cela sera nécessaire. ”



L'Appel à manifestation d'intérêt terres agricoles



Jacques Ségeric, Vice-Président en charge de l'agriculture



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Le Sicoval a porté une option sur les 68 hectares d'une propriété agricole d'Auzeville-Tolosane que le propriétaire a cessé d'exploiter et a mis en vente. Sur ces terres situées à la limite de l'urbanisation et jouxtant des zones habitées, l'Agglo a la volonté de maintenir une activité agricole durable rapprochant les producteurs des consommateurs. Dans cette optique, nous avons préempté et lancé un appel à manifestation d'intérêt en septembre 2022, en partenariat avec la Safer qui assure le portage de l'opération. L'objectif principal est de sélectionner plusieurs exploitants agricoles qui achèteront une partie des terrains disponibles pour réaliser des projets, que nous souhaitons les plus vertueux possibles. Mais il est possible que des candidats n'aient pas la capacité de se porter acquéreurs. Dans ce cas, le Sicoval pourra, sur certains projets jugés viables, acheter à la place du porteur et lui louer la terre pour qu'il l'exploite, puis la lui vendre dans un second temps. Le but est ainsi, en partenariat avec les chambres d'agriculture et la Safer, de faciliter l'installation de jeunes agriculteurs ou de projets de reconversion.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

À l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt, il a été décidé de proroger de 3 mois le délai de candidature en raison de l'intérêt manifesté par les chambres d'agriculture. Avant de sélectionner les lauréats, nous avons procédé à des relevés scientifiques et à des analyses hydriques. Cela permettra d'évaluer les types de culture les plus adaptés au terrain et notamment le potentiel en eau, et nous aidera à sélectionner parmi les projets candidats, mais aussi d'étudier la possibilité de réaliser des aménagements. Parmi les projets envisagés, nous avons reçu des candidatures pour du maraîchage, de la culture traditionnelle de blé, du pastel bio, de la culture de fleurs bio, des agrumes, ou encore des élevages de volailles et d'ovins. Cette opération nous donne aussi l'opportunité de constituer une vitrine expérimentale pour des pratiques agricoles innovantes en proximité du milieu urbain. ”



Et aussi

→ L'ÉCOLE DU JARDINAGE

L'initiative portée par la Cité des Sciences Vertes dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT) du Sicoval est financée par le Plan de Relance. Elle invite **les habitants du territoire** désireux de se lancer dans la culture de leurs propres produits à **s'initier aux techniques agro-écologiques** : cultiver des fruits, des légumes ou encore des plantes aromatiques, maîtriser les techniques de semis, de l'arrosage ou encore du compostage...

De mars à décembre 2022, 21 ateliers ont été réalisés le samedi matin de 9h à 12h, **au choix des participants**. Les ateliers comprennent un temps d'information théorique suivi d'une phase de mise en pratique sur les installations du Lycée agricole d'Auzeville, les outils sont mis à disposition pour les travaux pratiques. 12 places par atelier étaient proposées.





La restauration collective

Christine Galvani, membre associée du bureau, en charge de la petite enfance et de la restauration scolaire



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

La restauration collective prépare chaque jour les repas des élèves des écoles maternelles et élémentaires de 17 communes du Sicoval et 7 communes associées. En 2022, son action s'est inscrite dans les objectifs de la loi Egalim, qui prescrit l'utilisation de 50 % de produits labellisés dont 20 % en bio, notamment lors de l'appel d'offres des denrées alimentaires passé en septembre. Dans la limite des contraintes réglementaires, nous avons autant que possible favorisé dans nos marchés les filières courtes et des produits issus de la région Occitanie. Dans le même esprit, lors de la semaine du goût, la restauration a proposé un repas à faible empreinte environnementale préparé intégralement avec des produits bio du Lot. Une attention particulière a également été



portée à la réduction de l'usage des plastiques. Le service des entrées dans des bacs collectifs réutilisables plutôt que dans des portions individuelles a par exemple permis de réduire de 18 % l'utilisation de barquettes plastiques. Une expérimentation de contenants biodégradables a aussi été lancée sur 2 écoles en septembre, que nous souhaiterions généraliser d'ici à 2025. Enfin, un élément important de l'année a été la hausse des prix alimentaires et les pénuries sur certains aliments, auxquelles nous avons répondu par une adaptation de nos marchés et de notre offre.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Nous poursuivons les mêmes orientations pour renforcer les approvisionnements en produits locaux et de qualité et proposer une alimentation durable qui respecte l'environnement. Nous travaillons aussi sur la diversification des apports protéiques et le développement des protéines végétales, notamment en sensibilisant les enfants aux bienfaits des légumineuses. Un repas sur ce thème a par exemple été servi le 10 février. Nous travaillons étroitement avec les techniciens du Projet alimentaire de territoire pour mettre en œuvre dans nos cantines les actions proposées. Enfin, nous sommes en discussion avec des communes hors de l'Agglo pour les intégrer au service de restauration collective, afin d'optimiser l'utilisation de la cuisine centrale de Pechabou dont la capacité de production est de 5 000 repas par jour.



Et aussi

→ UNE SEMAINE POUR FÊTER L'ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE

Du 18 juin au 26 juin le Sicoval a mis à l'honneur les producteurs locaux au travers de différents ateliers et animations gratuites sur notre territoire.

Nos producteurs locaux ont proposé de nombreuses visites permettant aux habitants de notre territoire de découvrir les productions locales mais aussi les lieux valorisant le passé agricole de notre territoire comme le Musée agricole de Montlaur « La ferme d'Autrefois ». Le temps d'un week end les fermes du réseau " Bienvenue à la ferme " ont ouvert leurs portes, tout comme la Fermaquatic qui promeut un maraîchage agro-écologique et l'aquaponie et l'EARL de la Maïsou exploitation de vaches laitières et faisant de la vente de lait cru en direct.

Les initiatives collectives et citoyennes ont elles aussi eu leur place avec les portes ouvertes des Jardins partagés des Fontanelles ou la visite de vergers collectifs.

Cette semaine fut animée par de nombreux ateliers, marché de producteurs et cafés citoyen permettant d'aborder la question de l'alimentation durable dans notre quotidien.

Le 24 juin, le Service commun de restauration du Sicoval a confectionné un repas avec des produits des Paysans Bio du Quercy qui a été servi aux enfants des 24 communes adhérentes (3 200 repas), grâce à un partenariat avec l'association Dem et Terria.

Les restaurateurs du territoire ont aussi relevé le défi d'une alimentation durable en proposant des menus à base de produits locaux.

Cette semaine s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la politique de transition écologique de notre Agglo en inscrivant les actions de notre territoire facilitant l'accès à une alimentation saine et de qualité, issue d'une agriculture locale durable (rémunératrice, créatrice d'emplois, respectueuse de l'environnement...).



École du jardinage



Semaine de l'alimentation durable et locale



Limiter la production de déchets et améliorer leur valorisation

Contexte et objectifs

Dans le cadre de la réduction des gaz à effet de serre et de la préservation des ressources, la réduction des déchets est une des priorités des lois relatives à la transition énergétique, au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire. Le Sicoval est pleinement engagé dans une politique ambitieuse afin de limiter la production de déchets et d'améliorer leur valorisation, ceci dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). Il s'agit d'un document réglementaire qui fixe des objectifs de prévention des déchets à l'échéance 2024, notamment en matière de réduction des déchets produits sur son territoire et de gestion des déchets in situ en particulier les biodéchets. Issu des lois Grenelle 2 et Transition Énergétique pour la Croissance

Verte, le PLPDMA définit les mesures et actions visant à diminuer les impacts des déchets sur l'environnement. Le PLPDMA du Sicoval se décline en 4 axes et 14 actions à déployer entre 2019 et 2024. Il affiche des objectifs ambitieux pour 2024 :

- > réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés, soit - 23 kg par habitant par rapport à 2016,
- > réduire de 37 % les ordures ménagères résiduelles, soit - 24 kg par habitant par rapport à 2016,
- > valoriser à 60 % les déchets non dangereux (matière organique et recyclage),
- > viser l'objectif quantitatif de réduction associé au compostage de 18 kg/hab (60 % des 31 kg potentiel de réduction PLPDMA).

La mise en œuvre d'une dynamique d'économie circulaire est un levier important de la transition écologique qui participe également à la prévention et la réduction des déchets. Faire évoluer les missions et compétences du Sicoval, en s'adressant à tous types d'acteurs du territoire, en traitant l'ensemble des flux associés aux activités économiques et en raisonnant sur chaque étape du cycle de vie des biens, services ou politiques publiques permettra la réduction des prélèvements des ressources et des impacts environnementaux liés

Et aussi

→ EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI : TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

Tout au long de l'année 2022 les services du Sicoval ont préparé la mise en place des nouvelles consignes de tri. Apparues dès 1992, les consignes de tri des emballages se sont progressivement étendues à l'ensemble du territoire français, mais ne sont pas partout les mêmes. Qui ne s'est pas déjà demandé si la barquette de la raclette d'hier soir pouvait aller dans le bac jaune ? Pot de yaourt, blister ou tube de dentifrice constituent les erreurs de tri les plus fréquentes.

Simplifier les règles de tri, c'est éviter les erreurs et les doutes !

L'extension des consignes de tri répond à deux nécessités :

- > Supprimer le doute et le questionnement pour tous les usagers, quel que soit le lieu d'habitation ou de vacances en France,
- > Augmenter le volume des emballages collectés pour faciliter la mise en place de solutions industrielles de traitement.

Au 1^{er} janvier 2023 : tous les emballages et les papiers se trient !



Le compostage collectif

Xavier Normand, membre associé du bureau, en charge de la collecte, du traitement et de la valorisation des déchets



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Le Sicoval encourage les habitants du territoire qui souhaitent composter leurs déchets organiques, et 55 % des habitants résidant en maison individuelle se sont aujourd'hui équipés d'un composteur avec l'aide de l'Agglo. Ce bon résultat est à mettre en relation avec la redevance incitative sur les ordures ménagères, puisque le fait de composter ses déchets permet de réduire sa facture annuelle. Cela peut sembler plus complexe pour les personnes qui habitent dans une résidence collective. C'est pourquoi nous aidons les copropriétés à installer des composteurs collectifs, par un soutien financier à l'achat du matériel et un support technique et de formation avec un maître composteur intégré à nos services. Plusieurs résidences en ont bénéficié en 2022. Après le succès de l'expérimentation menée à Ramonville Saint-Agne, nous avons également installé 2 nouveaux composteurs de quartier sur l'espace public en 2022. Dans ce cas, le Sicoval apporte une aide au démarrage, jusqu'à ce que la gestion soit reprise par une association ou la commune. Nous avons

enfin recruté une chargée de mission spécialisée sur la question des biodéchets pour renforcer nos équipes.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

C'est une politique qui prend plus d'ampleur d'année en année, et nous poursuivons en 2023 le soutien à l'installation de composteurs individuels et collectifs. Nous préparons aussi activement l'entrée en vigueur de la loi sur les biodéchets l'an prochain. A partir du 1^{er} janvier 2024, l'Agglo aura en effet l'obligation de proposer à tous les habitants une solution de tri à la source. Pour y parvenir, nous nous appuyerons largement sur le compostage, qu'il soit individuel, résidentiel ou de quartier. Des solutions complémentaires sont en cours de définition, comme l'installation de bacs de collecte de biodéchets et l'organisation d'une collecte spécifique pour les transporter vers des sites de compostage à plus grande échelle. ”

La boucle de reconditionnement informatique

Dominique Marty, membre associé du bureau, en charge de la transformation numérique



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Sur le territoire du Sicoval, environ 25 % de la population n'a pas accès au numérique, et cela représente une source d'exclusion lourde de conséquences en raison de la généralisation de la dématérialisation de tous les actes de la vie quotidienne. Cette situation a conduit l'Agglo à mettre en place une boucle locale pour collecter du matériel informatique et le donner à des personnes en difficulté qui ne sont pas en capacité de l'acquérir. Pour cela, nous avons sollicité des entreprises du territoire en leur demandant si elles souhaitaient fournir des ordinateurs en état de marche dont elles n'avaient plus l'usage mais qui soient suffisamment récents et de bonne qualité pour pouvoir être réutilisés. Une centaine d'ordinateurs portables et de postes fixes ont ainsi été récupérés, puis confiés à la société Envoi, entreprise sociale et solidaire spécialiste du reconditionnement. Un comité de sélection a ensuite décidé de l'attribution gratuite du matériel remis à neuf à des personnes éligibles, chaque bénéficiaire s'engageant à se former et à utiliser le matériel de façon responsable. Au total, 70 personnes ont profité de cette boucle locale, dont beaucoup de jeunes en recherche d'emploi.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Après une première année d'expérimentation, nous travaillons à la poursuite de cette action en 2023, en étudiant si ce modèle peut être étendu et reproductible sur d'autres territoires. Nous sommes accompagnés pour cela par la société Ethique Numérique. La Semaine du numérique responsable qui a lieu à Labège au mois de mars sera l'occasion de promouvoir la boucle locale et de réunir différents partenaires autour de cette thématique. La prochaine étape sera celle de la réparabilité : l'idée serait de placer des conteneurs dans divers lieux pour collecter des ordinateurs, voire des smartphones, destinés à être réparés ou réutilisés. Cette filière d'économie circulaire et solidaire mobilisant tout un réseau de partenaires et les communes de l'Agglo pour identifier les personnes éligibles montera en puissance avec le temps. ”

Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques

© R. Baghi

Contexte et objectifs



La politique publique de l'eau s'inscrit ainsi pleinement dans le développement durable, en visant une gestion équilibrée des ressources en eau. Sur le long terme, elle doit permettre le développement des usages économiques de l'eau, assurer l'accès de tous à une eau de qualité, tout en garantissant la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Renaturation de l'Hers découvrez son nouveau profil à Deyme



Le Syndicat du Bassin Hers Girou (SBHG) a pour mission la **gestion de l'eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations**. Son périmètre d'intervention s'étend sur tout le bassin versant de l'Hers et du Girou.

Sur le territoire du Sicoval, l'Hers traverse plusieurs communes.

Un peu d'histoire : l'Hers a été recalibré dans les années 1980 pour éviter les débordements en cas de crue. Au fil des années, les berges ont évolué et une végétation spontanée s'est développée (strate arborée, arbustive et herbacée), ne permettant pas toujours le bon fonctionnement du cours d'eau.

Des travaux conséquents : ces travaux ont pour objectif de créer un chenal en rive gauche à mi-berge permettant le passage de l'eau en crue, de créer des rampes d'accès au cours d'eau et de diversifier le fond du lit par des apports

de blocs, galets et graviers. Des îlots et banquettes ont été créés dans le lit pour créer de la sinuosité et constituer des refuges pour la biodiversité. Des arbres et arbustes adaptés seront plantés à l'hiver sur les zones mises à nu.

Un enjeu environnemental : d'un point de vue de l'impact sur l'environnement, ces aménagements permettent une meilleure dépollution des eaux par le mécanisme d'autoépuration et d'oxygénation de la rivière.

Ces travaux s'inscrivent dans le programme d'actions mené par le syndicat dans le but d'atteinte du bon état des cours d'eau, fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'eau.

Le Sicoval, dans le cadre de sa compétence Gemapi, participe aux financements de ces travaux de renaturation sur son territoire.



La rénovation de la facture d'eau



Pierre Lattard, Vice-Président en charge de l'eau potable et de l'assainissement



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

L'année 2022 a été consacrée à préparer la rénovation de la facture d'eau. Ce projet, un des majeurs de la mandature, a pour but de clarifier et de simplifier les factures d'eau, de réduire le délai entre la relève et la facturation, et d'harmoniser le système pour l'ensemble des communes de l'Agglomération. Désormais, chaque usager reçoit durant l'année deux factures d'eau :

- > une comprenant la part fixe liée à son abonnement
- > et une la part variable en fonction de sa consommation.

La mise en place de ce nouveau système s'est accompagnée d'une démarche de co-construction avec les communes, les agents du Sicoval et l'ensemble des acteurs concernés. Entre avril et juin 2022, 25 rencontres ont été organisées et plusieurs groupes de travail se sont réunis pour anticiper notamment les questions liées aux rattrapages de consommation d'eau dont la facturation est étalée sur 3 ans et qui selon les cas représentent entre 3 et 12 mois de consommation. Nous avons particulièrement veillé à la communication auprès des différents publics. Un courrier a été adressé à tous les usagers en novembre, et nous avons créé une cellule d'information de deux

personnes avec un numéro spécifique pour répondre à toutes les questions. Un simulateur a également été mis à la disposition des usagers pour calculer les montants à rattraper.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Le système est opérationnel depuis le 1^{er} janvier. Les usagers ont donc commencé à recevoir leurs factures dans le nouveau format, avec pour certains le montant des rattrapages à acquitter. Les services du Sicoval se mobilisent pour gérer la transition de cette première année et répondre à toutes les interrogations. Ils travaillent en lien étroit avec les CCAS et les élus des communes, le Trésor Public, et les acteurs de la solidarité, pour trouver des aménagements lorsque cela est nécessaire. Nous recevons également des appels d'usagers qui souhaitent opter pour la mensualisation de leur facture. À l'arrivée, nous avons un système de facturation plus transparent et plus proche de la consommation, qui s'inscrit pleinement dans les engagements du Sicoval pour gérer la ressource en eau de manière responsable et durable. ”



Respecter la place de la nature

Contexte et objectifs



Aujourd'hui, nous vivons une grande crise de la biodiversité, majoritairement liée aux activités humaines : détérioration des habitats naturels, introduction d'espèces invasives, pollutions, chasse et pêche intensives...

En outre, les changements climatiques pourraient causer une augmentation supplémentaire de 15 à 37 % des extinctions des espèces existantes au cours des 50 prochaines années. Le Sicoval s'engage à protéger et à favoriser au mieux la biodiversité sur son territoire. Dans la continuité de la reconnaissance « Territoire Engagé pour la Nature » obtenue en 2019, il lance en juillet 2021 un Atlas de la Biodiversité interCommunale pour mieux connaître le patrimoine naturel des communes (Castanet-Tolosan et Odars dans un premier temps), en rassemblant tous les citoyens, élus et scolaires autour de la nature.

ABiC : la biodiversité à la loupe



La participation du Sicoval à l'appel à projet 2022 de l'Office français de la biodiversité (OFB) s'inscrit dans la continuité de la démarche d'élaboration d'un **Atlas de la biodiversité intercommunale** (ABiC), initiée en 2021 par l'Agglo.

L'ABiC (ou ABC pour les "Atlas de la biodiversité communale") permet aux collectivités locales de connaître leur patrimoine naturel pour mieux le préserver et le valoriser. Cette démarche comprend :

- > la réalisation d'**inventaires naturalistes** de la faune et de la flore locale,
- > l'organisation d'**actions de sensibilisation** à l'attention des acteurs locaux (élus, habitants écoles, associations...) qui sont également associés à la définition de recommandations de gestion,
- > la définition d'un **programme d'actions**.

Les ABiC ou ABC offrent une véritable cartographie des enjeux de la biodiversité à l'échelle d'un territoire. Ils constituent à ce titre un **outil stratégique** sur lequel les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire ou d'environnement pourront s'appuyer.

Lauréat de l'appel à projet 2021, le Sicoval avait ainsi permis à **Castanet-Tolosan** et **Odars** de bénéficier du soutien financier de l'OFB à hauteur de 80 % du montant

de l'opération. Il a répondu à l'appel à projet 2022 dans l'objectif de permettre aux communes de **Belberaud**, **Corronsac** et **Escalquens** de bénéficier de la démarche et du même accompagnement financier.



Le plan arbres Tisseo

Laurent Forest, Vice-Président en charge des espaces naturels



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Dans le cadre de la construction de la ligne C du métro, la préservation du cadre de vie et la limitation des impacts environnementaux sont des priorités qui ont été soulignées lors de l'enquête publique. En 2022, l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale a établi que l'abattage d'un arbre en raison des travaux devait être compensé par la plantation de trois nouveaux arbres dans un périmètre de 1 km autour des infrastructures. A la suite de cette décision, le Sicoval a signé une convention avec Tisseo ingénierie, maître d'ouvrage de la ligne C, pour préciser les modalités de cette compensation. Sur le territoire de l'Agglo, pour remplacer les 430 arbres coupés à l'occasion des différents travaux, cela représentera 1300 nouveaux arbres plantés à proximité de la ligne en deux tranches : 600 sur la période 2023-2025, et 700 entre 2025 et 2028. Au-delà du bénéfice environnemental et du renforcement de la biodiversité sur des zones urbaines de l'Agglo, cette opération permet aussi de repenser l'aménagement paysager le long de la ligne, en créant des espaces boisés

qui contribuent à l'embellissement des sites concernés et à l'amélioration du cadre de vie.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Les plantations commencent en 2023 et monteront en puissance au fur et à mesure de la réalisation des chantiers. La première tranche concerne les secteurs périphériques aux travaux, situés dans la partie sud d'Enova Labège-Toulouse. Ce partenariat entre les services du Sicoval et Tisseo ingénierie constitue une démarche innovante qui donne une grande latitude à l'Agglo pour positionner ces arbres en fonction des services multiples qu'ils pourront apporter aux habitants du territoire. Il s'agit d'un geste fort pour préserver notre environnement et contribuer à la lutte contre les émissions de CO₂ en limitant l'artificialisation des sols, et également un moyen de lutter contre les chaleurs estivales par la création de zones d'ombres, tout en préservant des poumons de respiration.

Et aussi

→ CHANTIER DE RENATURATION DU RIVEL - BAZIÈGE/MONTGISCARD

Prévention des risques d'inondation, amélioration de la qualité de l'eau, préservation de la biodiversité : les agents du Sicoval interviennent chaque année sur 21 cours d'eau de notre territoire à travers des actions d'entretien, de restauration et de renaturation.

Le chantier sur les berges du Rivel a démarré en juillet 2022 avec les gros travaux d'aménagement (création de méandre et de bras morts, abaissement du profil des berges, diversification des écoulements, protection des berges...) et se termineront en 2023 par les plantations d'espèces adaptées aux bords de cours d'eau, même en cas de débordement. Chênes, frênes, noyers pour les plus grands... viornes, merisiers, cognassiers pour les arbustes sont parmi les essences locales choisies pour cette opération.

*Le Sicoval est compétent en matière de **gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations**. La Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000 engage une politique communautaire de l'eau, fixant des objectifs précis, dans le but d'atteindre le **bon état écologique des cours d'eau d'ici 2027**.*



Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale

Contexte et objectifs



Le « social » est l'un des 3 piliers fondateurs du développement durable. Il s'agit de garantir l'accès pour tous aux ressources de façon équitable afin de réduire les inégalités et de favoriser la cohésion sociale. Avec l'augmentation de la population mondiale, il est essentiel d'assurer une bonne qualité de vie pour tous. L'accès aux ressources, aux services universels (éducation, santé,...) n'est aujourd'hui pas équitable et les inégalités sociales se creusent même sur le territoire du Sicoval. La Communauté d'agglomération met tout en œuvre pour les réduire en améliorant l'accès à l'information sur les dispositifs, l'accès aux droits, au logement, à l'emploi, à la santé. Elle soutient au travers de ses services à la personne de nombreuses initiatives sociales dans lesquelles l'humain tient une place centrale et qui organisent, favorisent la cohésion sociale en plaçant le partage et la solidarité au cœur des échanges.



La consultation jeunesse ou comment répondre aux attentes des jeunes de 12 à 25 ans sur le territoire du Sicoval



Karine Rouira, membre associée du bureau animation jeunesse, jeunes adultes, solidarités internationales

Quelles actions ont été menées en 2022 ?

La participation citoyenne est un sujet prégnant pour le Sicoval. Concernant la jeunesse, le point de départ de cette consultation réside dans le constat d'une forme de désaffection des 14 ans et plus pour les Espaces Jeunes. L'objectif était d'avoir une photographie de leur état d'esprit, de leurs besoins, de leurs envies, afin de travailler à la mise en cohérence de notre offre et de nos propositions avec les résultats de la consultation. Cette démarche, lancée en 2022, a nécessité un important travail de préparation et de contact avec tous les acteurs concernés : élus, associations, enseignants, professionnels. Ensuite la phase de terrain a pu se dérouler sur une période de 2 mois durant laquelle une équipe de 3 personnes est allée à la rencontre des jeunes lors d'événements organisés sur le territoire par les communes ou le Sicoval, à l'occasion d'événements sportifs ou sur nos Espaces Jeunes. Au total, plus de 400 jeunes de 14 à 25 ans ont répondu au questionnaire.

Comment cette action se prolonge en 2023 ?

À partir de cet échantillon suffisamment représentatif, une restitution a été effectuée en janvier à tous les

partenaires de la consultation. Nous souhaitons désormais transformer l'essai et aller vers la concertation en incluant les jeunes dans la réflexion et la prise de décision qui les concernent. Un des enseignements de la consultation est en effet que dans leur grande majorité, ils sont favorables à l'idée de s'impliquer, de proposer des choses et de devenir acteurs du débat public. Les services ont pour cela commencé à travailler à la manière de construire cette concertation, à trouver les bons formats pour qu'elle soit efficace et débouche sur la mise en œuvre d'actions répondant réellement aux besoins de la jeunesse. Nous voulons aussi nous inspirer de territoires qui ont acquis une expérience sur ces sujets, et pour cela, nous avons prévu de rencontrer la commune de Pechbonnieu et la communauté d'agglomération de Foix-Varilhes. ”



La parentalité

Marie-Pierre Doste, Vice-Présidente politiques éducatives et enfance



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Nous avons lancé une réflexion globale pour structurer l'accompagnement à la parentalité au niveau du Sicoval. L'objectif est de mieux aider les parents dans leur rôle de co-éducateurs et de créer un climat de confiance avec eux, dans un contexte où la Covid a éloigné de nombreuses personnes de nos structures et de l'école. A cet effet, nous avons recruté un chargé de mission pour définir nos périmètres d'actions sur toutes les structures et faire un état des lieux de l'existant avec toutes les associations qui œuvrent sur la parentalité. Il s'agit d'actions très concrètes. Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité, qui a été renforcé en 2022, comporte de nombreuses propositions liées à la parentalité, comme des ateliers thématiques ou méthodologiques associant les parents et leurs enfants. Il y a également le dispositif de réussite éducative pour les enfants en difficulté à l'école, où un gros travail est fait avec les parents, ou encore les cafés-parents proposés par les centres de loisirs pour se mettre à l'écoute de leur situation.

Comment cette action se prolonge en 2023 ?

À partir de cet état des lieux détaillé des multiples actions menées auprès des parents et des enfants, nous travaillons à la mise en place d'un dispositif plus adapté. Nous sommes en train de définir une véritable stratégie de la parentalité, qui se déclinera de manière coordonnée sur toutes nos politiques liées à la famille, en allant de la petite enfance (0-3 ans) aux politiques éducatives (4-15 ans), et même jusqu'aux personnes âgées. Car la parentalité concerne aussi les aidants qui s'occupent de leurs parents. Ce processus commence à peine, mais une des idées est d'inclure les parents dans cette réflexion. Nous allons pour cela créer des comités de parents pour écouter leurs attentes, leurs besoins et les impliquer dans la mise en œuvre d'actions. Nous pourrions aussi nous inspirer d'initiatives déjà en place sur certaines communes, comme le réseau local de la parentalité de Ramonville Saint-Agne, qui réunit tous les partenaires engagés dans l'accompagnement des familles.



La lutte contre les violences faites aux femmes

Olivier Capelle, membre associé du bureau Prévention et président du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Nous avons d'abord renforcé nos dispositifs d'accompagnement. Le protocole de coopération avec la Gendarmerie destiné à protéger les femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants a été renouvelé. Un local est mis à la disposition de la Gendarmerie à Ramonville Saint-Agne pour écouter les victimes. Le Sicoval prend en charge les frais de taxi et une ou deux nuitées d'hôtel jusqu'à l'intervention des services sociaux. Nous avons aussi relevé le soutien financier auprès de notre partenaire l'association France Victimes 31 qui met à disposition une intervenante sociale pour aider les victimes dans leurs démarches. L'autre volet de cette politique concerne la prévention et la sensibilisation des différents publics : formation à destination des maires pour réagir face aux violences conjugales et intrafamiliales, sensibilisation de 344 collégiens de 6^e d'Escalquens et Castanet-Tolosan, formation à l'égalité filles-garçons des agents de la direction des politiques éducatives... Une formation à l'autodéfense a été proposée à 60 femmes et cette action est promue sur l'ensemble de notre territoire.

Le 25 novembre, à l'occasion de la journée internationale contre les violences faites aux femmes, une opération de communication auprès du grand public a été réalisée, mais c'est au quotidien que notre Agglo se mobilise sur le sujet.

Comment cette action se prolonge en 2023 ?

Toutes ces actions sont reconduites cette année. Nous espérons que la sensibilisation des plus jeunes finira par faire baisser ce fléau de la violence conjugale et intrafamiliale. Dans ce sens, nous renforçons le partenariat avec l'Education nationale pour permettre aux associations Artemisia et Faire Face de faire de la sensibilisation dans les collèges. L'accent est mis également sur les lieux festifs : les associations intervenant sur l'alcoolisation massive et les stupéfiants auprès de ces milieux intègrent la thématique des violences et des viols à leurs actions de prévention. Enfin, nous développerons de nouvelles actions opérationnelles pour repérer les violences éducatives sur les enfants.





La levée de freins à l'Espace Emploi Formation



Aurélien Evanno, membre associé du bureau, en charge de l'emploi et de la formation

Quelles actions ont été menées en 2022 ?

L'Espace Emploi Formation, est une structure dans laquelle nous travaillons avec des partenaires comme Pôle Emploi et la Mission Locale pour permettre aux demandeurs d'emploi d'être orientés, conseillés et formés. À la suite de la crise sanitaire, nous constatons une forte inadéquation de l'offre et de la demande d'emploi sur le territoire, et l'ensemble de nos partenaires font remonter les mêmes difficultés. De là est née l'idée de mettre en place une action spécifique pour faciliter l'insertion professionnelle des demandeurs les plus en difficulté, qui cumulent les freins à l'emploi. Nous avons donc lancé un programme expérimental en 2022, doté d'un budget de 15 000 €. Ce dispositif intègre 4 actions spécifiques : l'apprentissage du français, l'inclusion numérique avec la remise d'ordinateurs reconditionnés et la formation pour les utiliser, un travail de redynamisation pour qu'ils retrouvent la confiance en eux, et un accompagnement financier pour passer le permis de conduire, élément absolument essentiel sur

un territoire étendu comme celui du Sicoval. Au total, le programme a accueilli 33 participants, demandeurs d'emploi de longue durée ou allocataires des minimas sociaux, et majoritairement des femmes.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Toutes ces personnes sont toujours accompagnées, et nous serons dans le courant de l'année en capacité de mesurer l'impact de ce programme de levée des freins à l'emploi. En attendant l'analyse précise des résultats, je constate déjà qu'il a porté ses fruits et je demanderai qu'il soit reconduit si le budget le permet. Nous sommes en train d'y travailler et de réfléchir à de nouveaux axes pour l'améliorer l'année prochaine. Parmi les pistes envisagées, il y a sans doute une action à mener sur la connaissance des métiers de la fonction publique, que les demandeurs d'emploi que nous accompagnons ne maîtrisent pas bien, alors qu'il existe de nombreux postes à pourvoir dans ce secteur. ”

Le Projet territorial de santé



Un contrat local de santé : pour quoi faire ?

Ce projet de santé partagé s'inscrit dans le cadre d'un contrat local de santé (CLS), porté conjointement par l'agence régionale de santé (ARS) et le Sicoval. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Il met en avant les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

Un Contrat local de santé mentale peut être également mis en place. Un des fondements de ces contrats locaux : mettre en place un réseau d'acteurs santé du territoire pour créer une dynamique autour d'un projet commun avec pour objectif majeur le bien-être de l'ensemble de ses habitants.

Les objectifs du contrat local de santé sur le territoire du Sicoval :

- > soutenir la mobilisation des acteurs locaux,
- > agir ensemble au plus près de la population sur des déterminants de santé et des actions facilitant les parcours de soins et/ou de santé,
- > mettre en place des actions concrètes pour la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé pour la population,

- > traduire l'expression et les dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain,
- > mettre en œuvre une politique régionale de santé à partir des axes stratégiques du Projet Régional de Santé en adéquation avec les besoins locaux.

Une approche transversale de la santé

La santé s'inscrit dans une perspective dynamique sous les angles environnementaux, sociaux et économiques. Le Sicoval à travers ses compétences (cohésion sociale, aménagement du territoire...), certains de ses projets (Convention territoriale globale, Projet d'alimentation territoriale, Plan climat air énergie territorial...) et ses partenariats avec de nombreux acteurs du territoire, dispose de tous les leviers nécessaires pour y contribuer.

Point de départ du projet : poser un diagnostic

Cet état des lieux territorial partagé doit prendre en considération l'état de santé de la population du territoire, de l'offre et des besoins de soins, identifier d'autres marqueurs sociaux (précarité, sédentarité...). Ce travail sera le socle du plan d'action élaboré avec les acteurs de terrain et les partenaires institutionnels.

“ Seniors, et alors ! ”

Lucia Vidal-Checa, Vice-Présidente en charge du soutien à l'autonomie, de l'accessibilité et du projet territorial de santé



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

La semaine “Seniors, et alors !” a été créée en 2017 pour répondre aux demandes formulées par les personnes âgées de plus de 60 ans du territoire et les informer sur les multiples actions de prévention qui leur sont proposées au niveau de l'Agglo, par exemple sur la préparation de leur retraite ou l'accompagnement des aidants. Elle mobilise les services du Sicoval et propose des temps d'échanges ouverts à tous entre habitants et professionnels, sur des thématiques en lien notamment avec les questions de santé et d'autonomie des seniors. En 2022, elle s'est déroulée du 12 au 17 mai. L'Espace emploi formation a accueilli un atelier sur la retraite, le Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CISPD) a proposé une session sur les dangers du numérique et deux autres rencontres étaient consacrées au logement et à la sécurité routière. Nous avons aussi voulu tester cette année de nouvelles approches : une journée dédiée aux professionnels a réuni le 12 mai plus de 100 participants pour échanger sur les différents enjeux du maintien à domicile des seniors. Et le 24 novembre, nous avons demandé à un médecin du

Gérontopôle de donner aux seniors les clés pour être acteurs de leur santé. Quelque 70 personnes ont participé à cette demi-journée « En forme à tout âge ».

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Le retour sur les nouveautés expérimentées 2022 nous amène à faire évoluer la formule de “Seniors, et alors !” dès 2023. La demi-journée « En forme à tout âge » sera pérennisée à un rythme annuel en fin d'année. La semaine habituelle sera désormais organisée sous forme de biennale et mettra en valeur des projets et des actions réalisés sur notre territoire. Elle alternera avec la journée dédiée aux professionnels, qui une fois sur deux sera consacrée aux agents de notre direction. Il nous semble essentiel de se projeter en interne et de partager une cohérence d'ensemble sur les enjeux liés au vieillissement. Ces évolutions se font en cohérence avec le travail en cours sur le projet territorial de santé, afin de lier à ces journées d'action d'autres grandes thématiques telles que la question du handicap, ou encore l'alimentation et la nutrition. ”



Une collectivité exemplaire

Contexte et objectifs



Le Sicoval ambitionne d'entraîner tous les acteurs du territoire (communes, entreprises, citoyens...) en confortant l'exemplarité de ses actions sur son patrimoine, la formation des agents pour la prise en compte du climat et de la pollution atmosphérique dans ses missions (mutualisation, exemplarité, responsabilité, innovation).



La qualité de l'accueil

Didier Belair, membre associé du bureau, en charge de la gestion de la relation à la population



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

En 2022, le Sicoval a poursuivi le travail mené depuis 2015 pour améliorer la qualité de l'accueil téléphonique et physique dans ses services. Pour appuyer cette démarche, la collectivité adhère à l'AFNOR, organisme de certification qui évalue régulièrement le service rendu aux usagers. L'AFNOR procède par des appels anonymes pour tester et évaluer la manière dont les usagers sont accueillis : quel est le temps de réponse aux appels téléphoniques, les appels sont-ils dirigés vers les bons interlocuteurs, etc. À l'issue de ce test, l'AFNOR nous adresse une évaluation avec les points à améliorer, cela nous permet de mettre en place des actions correctives pour être le plus efficient. Cette politique porte ses fruits puisque cette évaluation donne lieu à un classement. En 2022, le Sicoval a remporté pour la 2^e fois le Trophée de la qualité d'accueil et de la relation usager remis par l'AFNOR, arrivé en tête parmi 300 intercommunalités de toute la France. Outre la qualité du service que nous devons aux habitants, cette récompense souligne l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des agents d'accueil et de notre collectivité.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Dans la continuité : nous serons à nouveau évalués. Du fait d'une évolution au sein du service, plusieurs personnes recevront une formation. Le point sur lesquels nous portons notre attention est la qualité de la première réponse. Il est nécessaire que la personne qui répond connaisse parfaitement l'organisation du Sicoval pour

orienter l'utilisateur vers les services concernés ou soit capable de répondre instantanément à toutes les questions d'ordre général. Dans notre mode de fonctionnement, nous veillons également à ce qu'il y ait toujours un interlocuteur dans les différents services. L'étape suivante pour améliorer la qualité de l'accueil serait la mise en place d'un système de Gestion Relation Usager informatisé qui permettrait d'enregistrer et de classer les appels et de proposer des rappels automatiques. L'investissement nécessaire à la mise en place de ce système nécessite une réflexion que nous mènerons dans le débat d'orientation budgétaire. ”



Le plan de sobriété

Bruno Caubet, Vice-Président en charge des finances, du budget, des achats publics et de l'évaluation des politiques publiques



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

La crise énergétique que nous traversons et ses conséquences sur les factures d'électricité et de gaz ont conduit l'Agglo à engager un plan de sobriété durant l'année 2022. Ce plan comporte un volet d'optimisation de l'usage des locaux. Partout où une gestion collective est en place, les services techniques ont par exemple limité le chauffage à 19°. L'organisation du télétravail a également été adaptée pour éviter de climatiser ou de chauffer des bâtiments lorsqu'ils sont peu occupés. Les agents de l'Agglo ont aussi été fortement sensibilisés à la limitation de l'utilisation des véhicules et l'adoption d'écogestes comme la limitation des températures dans les bureaux. L'ensemble des mesures contenues dans le plan de sobriété ont porté leurs fruits. Grâce à l'adhésion active des agents, nous sommes parvenus à diminuer de façon sensible toutes nos consommations sur l'ensemble des installations.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

La pression sur les tarifs ne diminuant pas, l'effort de sobriété se poursuit en 2023 pour continuer à contenir les dépenses énergétiques de l'Agglo. Au-delà de la sensibilisation aux bonnes pratiques et aux comportements individuels, notre attention se porte aujourd'hui sur des solutions durables qui permettront de réduire structurellement nos consommations, en particulier en travaillant sur la performance énergétique du patrimoine bâti. Le parc du Sicoval comporte une cinquantaine de bâtiments (stations d'épuration, centres de loisirs, crèches...), dont certains commencent à être anciens. 2023 est une année de réflexion sur les investissements à réaliser pour la rénovation thermique d'une partie de ce parc et pour évoluer vers des systèmes de chauffage plus sobres. Cela permettra non seulement de réaliser des économies, mais aussi d'agir sur la réduction de notre empreinte carbone, qui représente un sujet de préoccupation majeur pour la collectivité.



Accessibilité au Handicap : Sicoval.fr, un site exemplaire



Handicaps auditifs, cognitifs, neurologiques, physiques, de la parole, visuels... **12 millions** de personnes sont concernées en France.

L'accessibilité des sites web est donc indispensable pour garantir **l'accès et l'utilisation des contenus et services** quelle que soit la situation des internautes.

Pour accéder à l'information et aux services en ligne, certains d'entre eux naviguent avec une synthèse vocale ou une plage de braille, en utilisant uniquement le clavier, à l'aide d'un écran tactile, à la voix ou encore via d'autres dispositifs adaptés.

Plusieurs actions ont été menées sur le site institutionnel **Sicoval.fr** afin de le **rendre conforme au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité** chargé d'évaluer les sites web dans ce domaine.

À l'issue de ce travail, **un audit du site a été réalisé** par une agence spécialisée. Un **taux exemplaire de 88 %** a été obtenu, classant le Sicoval parmi les sites les plus vertueux en matière d'accessibilité.

Ces bonnes pratiques, essentielles pour les personnes en situation de handicap, profitent à tous les publics car elles améliorent le confort et l'expérience de tou.te.s.



Le Sicoval certifié Iso 14 001 pour son métier d'aménageur

Avec cette certification ISO 14001, référentiel mondial dans le domaine de l'environnement, le Sicoval obtient la reconnaissance de son engagement environnemental.

Le métier d'aménageur des zones d'activité passe évidemment par la prise en compte de l'environnement à tous les niveaux :

- > respecter et protéger l'environnement sur ces zones d'activités,
- > maîtriser les risques environnementaux liés aux activités,
- > permettre l'amélioration continue dans le respect de la norme ISO 14001,
- > garantir aux entreprises un cadre pour se développer durablement.

Cette démarche assure l'implantation des entreprises dans des parcs d'activités conçus dans une recherche de performance environnementale et d'un cadre de vie agréable permettant de se développer durablement. Cette qualité permet ainsi une meilleure prise en compte de l'énergie, de la nature et des ressources, au service des entreprises et des usagers venant sur les zones d'activités.

Ce résultat, impliquant plusieurs directions de la collectivité, a été possible grâce à la mobilisation de tous les acteurs.

Il y a 5 ans déjà, le Sicoval obtenait sa 1^{re} certification ISO 14001 pour le métier d'aménageur, une grande première, pour une agglomération d'Occitanie.



L'égalité professionnelle femmes-hommes



Patrice Arseguel, Vice-Président en charge de l'administration générale et des ressources humaines

Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Le Sicoval a fait de la réduction des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes une thématique prioritaire. Une cellule de réflexion au sein de la direction des ressources humaines est en charge de cette question. En 2022, nous avons établi un diagnostic des écarts de rémunération selon le genre au sein de la collectivité. Les résultats de cette enquête menée auprès des 1200 agents ont été présentés aux élus et représentants du personnel au mois de décembre. Ils indiquent un écart mensuel de rémunération en défaveur des femmes et mettent en évidence des paramètres explicatifs : les femmes sont plus nombreuses sur des cadres d'emploi et des métiers dont les grilles de rémunération sont moins élevées. Pour des raisons sociétales, les femmes occupent aussi plus souvent des postes à temps partiel et connaissent plus d'interruptions de carrière qui affectent leur évolution. Le diagnostic a aussi montré que l'équilibre de rémunération se rétablit sur les postes d'encadrement ou de responsabilité de la collectivité.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Nous élaborons cette année un plan d'action afin de réduire les inégalités constatées. A cet effet, des groupes de travail ont été constitués associant le service des ressources humaines et des agents de différentes directions, qui devront définir les méthodes et les moyens pour y parvenir. Le plan sera présenté au Comité Social Territorial (CST), de manière à être opérationnel à partir de 2024. Cette action est à rapprocher des initiatives menées pour résorber les emplois précaires sur l'Agglo depuis 4 ans. Chaque année, les services établissent la liste des personnes qui occupent un poste en continu depuis 4 ans, qui travaillent plus de 17h par semaine et sont rémunérées en indiciaire plutôt qu'en horaire, afin de pérenniser leur emploi. **5 agents ont bénéficié en 2022 de cette mesure, qui concerne plus souvent des femmes.** ”





La saisine du Codev sur l'accueil de population

Xavier Espic, membre associé du bureau, en charge de la participation citoyenne et de la gouvernance



Quelles actions ont été menées en 2022 ?

Devant les nombreux enjeux induits par l'accueil de nouveaux habitants sur le territoire du Sicoval, l'Agglo a souhaité saisir en 2022 le Conseil de développement dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire. Cette instance consultative est composée de 106 personnes volontaires et bénévoles souhaitant s'impliquer dans la vie du territoire et exprimer leur avis sur différentes thématiques telles que l'environnement, le développement territorial et la cohésion sociale.

Dans le cadre de l'accueil de population, il s'agit de replacer la très forte attractivité du Sicoval dans une vision à long terme englobant les questions de mobilité, d'habitat et de l'emploi. Le Codev a organisé des ateliers participatifs toute l'année pour réaliser des études en collaboration avec des experts (chercheurs, techniciens, associations et entreprises). Il est important de souligner que l'Agglo fournit au Codev les moyens matériels et humains pour mener ses travaux, mais n'interfère en aucune manière dans ses débats. L'objectif est de permettre aux habitants d'être partie prenante de l'action de la collectivité, en faisant des propositions auprès des élus sur ce qu'il conviendrait de faire en matière d'accueil de nouveaux habitants.

Comment le sujet avance-t-il en 2023 ?

Après un point d'étape en février 2023 pour donner ses premières orientations, le Codev finalisera ses travaux dans le courant de l'année pour remettre son rapport au bureau du Sicoval et au conseil de communauté. Ces travaux constitueront un élément de réflexion important dans nos politiques publiques et nous prendrons nos décisions en partie sur la base de ce travail. Il est important de faire vivre la participation citoyenne sur un enjeu d'avenir qui aura de fortes implications dans la vie de chacun des habitants de notre territoire. ”



Femmes-hommes : une charte pour plus d'égalité

Un nouveau cap a été franchi par l'Agglo dans la lutte pour l'égalité femmes/hommes avec la signature de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale. A la veille du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, les élus réunis en conseil ont ainsi réaffirmé leur engagement en faveur d'une politique volontariste dans ce domaine.

Inscrit dans le préambule de la constitution de 1946 et érigé aujourd'hui « grande cause nationale », le principe d'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur républicaine qui nécessite un engagement fort et durable de tous, femmes et hommes, responsables politiques et citoyens, collectivités locales et entreprises. Cette cause commune doit faire l'objet d'un engagement quotidien et soutenu.

Égalité Femmes/Hommes, retour sur les actions phares menées par le Sicoval

Avant même que l'arsenal législatif ne vienne renforcer les droits à l'égalité réelle et concrète, le Sicoval était

déjà engagé depuis de plusieurs années sur le sujet, notamment à travers des actions de prévention et de sensibilisation aux stéréotypes de genre et aux violences sexistes et verbales dès le plus jeune âge ou encore de lutte contre les violences intrafamiliales, sexuelles, sexistes faites aux femmes...

Une stratégie égalité/parité femmes/hommes

L'engagement du Sicoval se traduit par la mise en œuvre d'une stratégie égalité/parité femmes-hommes qui vise à :

- > promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes,
- > consolider les actions existantes et en mettre en œuvre de nouvelles,
- > inclure la question de l'égalité femmes-hommes dans une approche globale de lutte contre toutes les discriminations au Sicoval et dans les 36 communes.

Notes

Remerciements à nos partenaires et financeurs :





Sicoval
Communauté
d'agglomération du Sud-Est
Toulousain

Communauté d'agglomération
110, rue Marco Polo - 31670 Labège
Tél. 05 62 24 02 02
info@sicoval.fr

Suivez-nous

 La vie du territoire  Les décisions politiques
 Notre territoire en images  Les services de l'Agglo en vidéo sur YouTube

